

meuse 55

Solidarité

Faites valoir vos droits

Sport de nature

La Meuse encourage
une pratique raisonnée



Le budget du Département, mode d'emploi !



Claude Léonard

Le Président du Conseil
départemental de la Meuse

Covid, encore.

Depuis un an maintenant, un combat de tous les instants est mené contre l'épidémie Covid. Cet engagement réclame bien sûr des sacrifices mais notre sauvegarde et un « retour à la normale » sont à ce prix.

Le Département de la Meuse et sa population se sont montrés plutôt à leur avantage dans ce combat. Individuellement, on le sait, le simple respect des mesures barrières est l'arme absolue pour nous protéger ainsi que notre entourage. On peut se féliciter que notre département reste en dehors des territoires où la pandémie progresse de trop. Dans cette tourmente notre institution départementale a su pleinement jouer son rôle. Nos agents et nos élus ont été sur le pont très tôt dans la course à la fourniture de blouses aux soignants, masques et autres visières. Témoins de l'isolement et du dénuement des plus fragiles d'entre nous, nos agents de la Solidarité sont restés et restent à l'écoute. Récemment, le 18 février dernier, les conseillers départementaux ont voté en Assemblée, un budget de 216 000 € destiné aux étudiants boursiers meusiens pour

que chacun d'entre eux dispose d'une aide financière forfaitaire de 120 €, soit la gratuité des repas universitaires pendant 2 mois.

Côté vaccins, là encore les professionnels de santé, les élus locaux et les bénévoles de Meuse se sont mobilisés pour mailler la globalité du territoire et gagner en efficacité... Car on le sait, si la campagne de vaccination a été lancée fin décembre, elle a mis du temps à se mettre en place à l'échelon national. Le vaccin Pfizer d'abord, dès janvier, a pâti de sévères contraintes de conservation. Quant à celui d'AstraZenéca, désormais les personnes de 50 à 65 ans atteints de comorbidité, peuvent le recevoir par leur médecin traitant ou dans les différents centres de vaccination mis en place en Meuse. Il ne reste plus qu'à attendre que la vaccination produise ses effets et espérer des jours meilleurs, le plus rapidement possible. Les expériences de la vaccination de masse démontreront, une fois de plus, que c'est la seule solution pour éradiquer une pandémie comme ce fut le cas pour la polio et la tuberculose dans les années 60.

En attendant, bon courage et merci de votre méritoire engagement.



Toute l'actualité
du Département sur
www.meuse.fr

8-9

**TOUS CONNECTÉS
DANS NOS COLLÈGES**



LE DOSSIER

*Solidarité
Faites valoir
vos droits !*

16-18

**BUDGET PARTICIPATIF UN SUCCÈS
POUR « MA FAMEUSE IDÉE »**

21

**DES CHÈQUES CADEAUX POUR
SOUTENIR LA FILIÈRE TOURISTIQUE**

22

**PORTRAIT :
LYDIA SOLASTIOUK**

meuse 55, Le magazine du Département de la Meuse – n° 39 - MARS 2021 •

Directeur de la publication : Claude Léonard • Dominique Vanon, Martin Bollaert • **Conception**

éditoriale et graphique : @scoopcommunication • **Secrétariat de rédaction et rédaction :**

Scoop Communication en collaboration avec Ghalia Polmard, Direction de la Communication du Département

de la Meuse • **Impression :** Imprimerie Léonce Déprez • **Photographies :** Association UNIS-CITE -

Archives départementales de la Meuse - Mission Histoire – CD55 - Lydia SOLASTIOUK - Florent RENAUDIN.



OUVRAGE

LA GUERRE DE 1870 UN CONFLIT MÉCONNU

Dans un livre richement illustré, Jean-Paul Streiff fait le récit d'une guerre qui a meurtri le département de la Meuse mais qui est presque tombée dans l'oubli ! Avec « *La guerre de 1870 dans la Meuse* », publication des Dossiers Documentaires Meusiens, l'auteur s'appuie sur de nombreux documents, dont certains inédits. Plus de 200 illustrations viennent en appui de son propos où il dresse un tableau des principaux faits militaires, en particulier les actions de francs-tireurs, les attaques menées sur Stenay et

Vaucouleurs, les sièges de Verdun et de Montmédy. Il s'intéresse aussi à la vie des Meusiens pendant l'occupation allemande qui dura jusqu'en 1873. Plusieurs pages recensent aussi les traces encore visibles de cette guerre dans notre département.

INFOS PRATIQUES

170 pages – 26 euros

🌐 www.histoire-meuse-ddm.fr

✉ andre.trouslard@free.fr



REPORTAGE

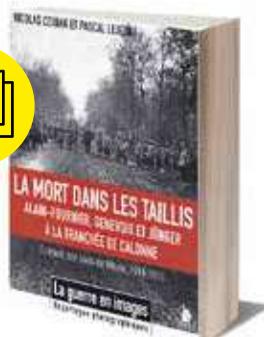
LA TRANCHÉE DE CALONNE EN IMAGES

Avec l'ouvrage « *La mort dans les taillis : Alain-Fournier, Genevoix et Jünger à la Tranchée de Calonne – Combats des Hauts de Meuse, 1914-1915* », vous découvrirez la Grande Guerre tel un reportage richement illustré par 200 photographies. Sous l'égide des auteurs Nicolas Czubak et Pascal Lejeune, ce document d'exception retrace les combats qui se sont déroulés au niveau de la Tranchée de Calonne, zone déjà décrite par Maurice

Genevoix dans le célèbre « *Ceux de 14* ». Ce plateau boisé des Hauts de Meuse, de part et d'autre de la grande route forestière, a été le théâtre de combats sanglants. La grande particularité de cette étroite partie du front est d'y avoir vu combattre trois grands auteurs du XX^e siècle, Maurice Genevoix, Alain-Fournier et Ernt Jünger, parmi des milliers d'anonymes !

INFOS PRATIQUES

Prix de vente : 24 €



RÉTROSPECTIVE

LE SIÈGE DE VERDUN 150 ANS APRÈS

La bataille de Verdun en 1916 a fait sortir le siège de 1870 de nos mémoires. Pourtant, la ville, bombardée à trois reprises, a subi un siège de plus de 80 jours, suivi par 1 000 jours d'occupation ! En effet, Verdun est la dernière ville évacuée par les Allemands, en 1873. À l'occasion du 150^e anniversaire de la guerre de 1870-1871, Cédric Spagnoli, professeur d'histoire-géographie au collège d'Étain et rédacteur en chef de la revue « *Connaissance*

de la Meuse », a consacré un ouvrage à ce siège méconnu de Verdun. Résultat d'un long travail de recherche, il comprend de nombreux documents inédits issus des archives municipales, départementales et nationales. Une période à redécouvrir !

INFOS PRATIQUES

« *Verdun dans la Guerre de 1870* » – Édition Gérard Louis (261 pages)



SOLIDARITÉ

FAITES VALOIR VOS DROITS !

La crise sanitaire et ses conséquences économiques ont modifié le quotidien de bon nombre de Meusiens. Dans ce contexte, de nombreuses personnes ne font pas valoir leurs droits auprès des divers organismes sociaux, aggravant parfois leur situation.



Confinement, télétravail, isolement, chômage partiel, perte d'activité, modification des relations familiales, difficultés de santé... La pandémie que nous traversons a bouleversé la vie de nombreuses personnes, notamment des plus fragiles. Par méconnaissance ou parfois simple oubli de leur part, un nombre non négligeable de Meusiens n'a pas toujours mené à temps les démarches permettant de bénéficier d'aides sociales. Si votre situation a changé, il est donc très important de le signaler à votre CAF ou à la MSA. Les autres organismes ou institutions (CPAM, Caisses de retraite, Pôle Emploi, etc.) peuvent également intervenir en soutien, n'hésitez pas à vous renseigner.

Vous pouvez contacter directement ces organismes, le plus souvent sur leurs sites web. Les MSAP (Maisons des Services Au Public) ou Maisons France Service, les CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ou CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale), situés près de chez vous, sont aussi à votre écoute et peuvent vous aider dans vos démarches. Enfin, n'oubliez pas, en cas de difficulté, les équipes départementales des Maisons de la Solidarité vous accueillent, même en cas de confinement.

Les MDS : accueillir, accompagner et agir ensemble

Les onze Maisons de la Solidarité départementales restent ouvertes,

même en période de confinement. Par téléphone, sur rendez-vous ou sur simple visite, les équipes de professionnels vous accueillent sur tout le territoire. L'écoute est bienveillante et personnalisée pour toutes les questions de la vie quotidienne (budget, accès aux droits, logement, travail, isolement, perte d'autonomie, conflits ou violences intrafamiliales, questions éducatives, etc.). Les équipes informent, conseillent, orientent et, si besoin, peuvent proposer un accompagnement individualisé pour l'ensemble des difficultés d'une personne ou d'une famille. En lien étroit avec les partenaires du territoire, elles permettent également la protection des plus vulnérables.

Pour trouver la MDS la plus proche de chez vous, rendez-vous sur meuse.fr

TERRITOIRE NORD

- **Maison de la Solidarité de Verdun-Couten** (Tél. : 03 29 86 55 60)
- **Maison de la Solidarité de Thierville** (Tél. : 03 29 45 71 80)
- **Maison de la Solidarité de Verdun-Pache** (Tél. : 03 29 73 77 10)
- **Maison de la Solidarité d'Étain** (Tél. : 03 29 87 12 32)
- **Maison de la Solidarité de Stenay** (Tél. : 03 29 80 32 34)

TERRITOIRE SUD

- **Maison de la Solidarité de Bar-le-Duc** (Tél. : 03 29 79 20 77)
- **Maison de la Solidarité de Revigny-sur-Ornain** (Tél. : 03 29 70 52 87)
- **Maison de la Solidarité de Ligny-en-Barrois** (Tél. : 03 29 78 40 59)
- **Maison de la Solidarité de Commercy** (Tél. : 03 29 91 31 55)
- **Maison de la Solidarité Saint-Mihiel** (Tél. : 03 29 89 12 82)
- **Maison de la Solidarité de Vaucouleurs** (Tél. : 03 29 89 41 58)



La PMI à vos côtés

Dans chaque MDS, le service de PMI (Protection Maternelle Infantile) accompagne les adolescents, les femmes enceintes, les futurs parents et les parents d'enfants de moins de six ans du département.

INFOS PRATIQUES

Pour prendre rendez-vous avec les infirmières-puéricultrices, sages-femmes et médecins :

- Tél. : 03 55 25 01 43
- En ligne : rdv-solidarites.fr (service disponible pour le sud du département courant 2021).
- Par mail : ds.pmi@meuse.fr



Un numéro d'urgence pour l'enfance en danger

Vous êtes inquiet pour un enfant, pour sa santé ou pour son bien-être ?

Un enfant vous paraît être victime de maltraitances. Ne restez pas sans rien faire : alertez pour l'aider et le protéger ! Appelez le 119 (ou allez sur le formulaire en ligne du 119 : www.allo119.gouv.fr). Vous pouvez aussi contacter la CRIP 55 (Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes de la Meuse) au 03 29 77 37 08, ou via les démarches en ligne sur meuse.fr (Onglet « Contactez le département », Rubrique « Enfance-Famille-Prévention »). Ce service est à l'écoute de toutes les personnes, particuliers ou professionnels, pour un conseil, une orientation, un recueil d'informations sur des enfants pouvant être en danger. Rendez-vous également dans votre MDS de proximité où un professionnel pourra vous recevoir et vous aider.

AUTONOMIE

ENSEMBLE, ON EST PLUS FORT

Assurer l'animation et développer leur réseau de partenaires, telles sont, entre autres, les missions d'Anne Aubry, Mathilde Decheppe et Céline Collignon, Coordinatrices Territoriales Autonomie, affectées au service MACT (MAIA-Animation Coordination Territoriale) dans les Maisons des Solidarités.



La démarche d'intégration, impulsée par la MAIA, a permis la constitution du réseau partenarial dès 2018 afin d'être plus réactif et efficace dès le premier confinement lié à l'épidémie COVID. En effet, face à une population vieillissante, les services de la direction de l'Autonomie, dont le service MACT, sont de plus en plus sollicités. Le Département ne peut avancer sans la présence d'un réseau de partenaires qui constitue un maillon de la chaîne par ses compétences propres et sa proximité. Avant tout, connaître en profondeur le périmètre d'intervention de ses partenaires, c'est avoir un relationnel régulier avec eux. C'est aussi bien connaître leur organisation et leur champ d'action pour plus d'efficacité au quotidien et ainsi mieux accompagner les personnes en perte d'autonomie.

Les réseaux d'autonomie : maintenir le lien

La construction d'un réseau de partenaires ne s'improvise pas. C'est un travail de longue haleine qui nécessite d'entretenir le lien pour le faire durer et le rendre de plus en plus efficace. Ce réseau interne et externe a été activé

tout au long de cette année particulièrement bouleversée par la crise sanitaire. Les partenaires ne pouvant se rencontrer, les réunions se sont faites en visioconférence afin de maintenir le lien et les échanges. Le réseau est une force en Meuse et a porté ses fruits tout au long de cette année. Des travaux de collecte et de communication ont été effectués cette année par Céline, Mathilde et Anne en collaboration étroite avec les gestionnaires de cas qui sont au plus proche du terrain. De plus, en période de confinement, des emails ont été adressés à l'ensemble des partenaires afin de connaître l'organisation de chacun : changements, adaptations, besoins, difficultés éventuelles. L'objectif étant de relayer au mieux les informations auprès des usagers et des professionnels du territoire. Les prestations s'adaptent aussi pendant le confinement (aide à domicile momentanée, aides aux courses, etc.).

Infos pratiques

Direction de l'Autonomie
Tél. : 03 29 45 76 40



QUELQUES CHIFFRES-CLÉS SUR LES ACTIONS RÉUNISSANT LES PARTENAIRES

33
professionnels
présents à la table ronde de Revigny en octobre 2019*

95
participants
des Maisons de la Solidarité à l'action Reper'Age en décembre 2019*

80
professionnels
au forum « Aidant des temps modernes » en octobre 2019* à Void-Vacon

*La majorité de ces projets auraient dû être reconduits en 2020, mais le contexte sanitaire a rendu impossible cette volonté. Toutefois, les réseaux mis en place ont perduré, et ont même porté leurs fruits au plus fort de la crise !

SPORT DE NATURE

LA MEUSE ENCOURAGE UNE PRATIQUE RAISONNÉE

À l'occasion du 3^e Forum Sports de nature le 2 octobre dernier, le Département a rappelé son engagement pour promouvoir un tourisme vert et l'accessibilité des sports de nature, formidables opportunités pour l'attractivité des territoires.



Les 5 premiers sites et itinéraires inscrits au plan départemental

RANDONNÉE

- Halles sous les Côtes – Les Forgettes (Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois)
- Benoîte Vaux – Le chemin de la croix (Communauté de Communes Val de Meuse - Voie Sacrée)
- Vauquois – La guerre des mines (Communauté de Communes Argonne Meuse)

VTT

- Verdun – Le Rozelier (Communauté de Communes Val de Meuse - Voie Sacrée)

ESCALADE

- Dames de Meuse (Ville de Saint-Mihiel)



Site d'escalade Dame de Meuse à Saint-Mihiel.

Le 19 septembre 2018, la commission départementale des Espaces, Sites et Itinéraires, pilotée par le Département, se réunissait pour enclencher une nouvelle étape opérationnelle de la politique en faveur du développement des sports de nature. Deux ans plus tard, l'Assemblée départementale enregistrait à son plan départemental, voté en 2019, les cinq premiers Espaces, Sites et Itinéraires (ESI), dédiés à ces pratiques sportives. L'un d'entre eux, le site d'escalade des « Dames de Meuse », a été inauguré officiellement lors de la troisième édition du Forum Sports de Nature ; point d'orgue d'une journée organisée cette année en ouverture du week-end « Échappées en Meuse ».

Un vecteur d'attractivité de premier ordre

À l'occasion de cette journée d'échanges, à Lacroix-sur-Meuse et Saint-Mihiel, une cinquantaine de partenaires institutionnels se sont réunis. L'occasion d'aborder des thèmes directement liés à la démarche portée par le Département au titre de sa compétence en matière de développement des sports de nature sur le territoire. Des sujets, riches et variés, sur lesquels chacun a pu apporter son point de vue et son expertise, notamment autour des retombées économiques et touristiques de ces activités sur les territoires. De l'accessibilité des lieux de pratique pour les champions en devenir ou pratiquants libres, aux mesures prises en faveur des gestes écoresponsables lors de l'organisation de manifestations sportives, les discussions ont été riches et constructives.



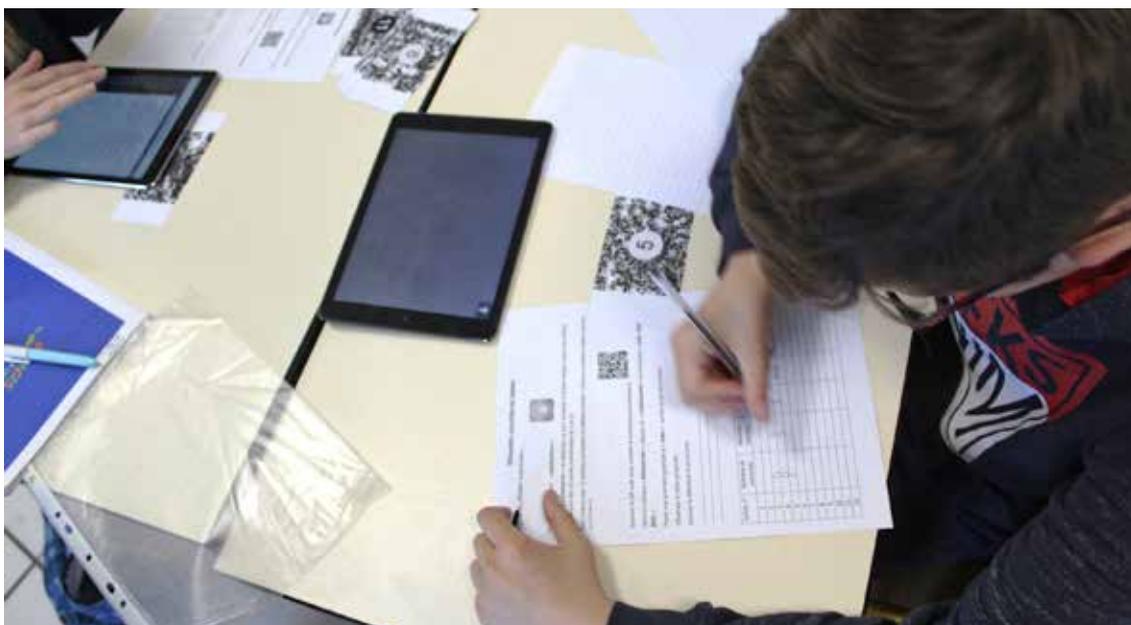
Des sports de nature respectueux de l'environnement

Ces activités sont plus que jamais au cœur des enjeux sociétaux actuels. Cet appel de la nature, ces aspirations à un tourisme vert, respectueux des espaces naturels, représentent une opportunité pour notre département qui détient ce potentiel grâce à la diversité et la richesse de ses territoires. Le Département de la Meuse travaille ainsi à un développement raisonné et maîtrisé de toutes ces activités sportives.

PLAN NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

TOUS CONNECTÉS DANS NOS COLLÈGES !

Après la période 2018 à 2020 lors de laquelle d'importants chantiers ont été menés, place à l'acte II du Plan numérique éducatif départemental pour 2021 à 2023.
L'objectif : développer le numérique au bénéfice des établissements et des collégiens.



Le plan numérique éducatif est une stratégie globale au service du développement du numérique au collège. Au titre de ses compétences, le Département de la Meuse finance le déploiement du numérique dans les collèges du territoire au travers d'une succession de plans d'actions pluriannuels de trois ans. En effet, face aux évolutions technologiques toujours plus rapides, il convient de réfléchir à des stratégies numériques adaptées aux besoins des établissements et des élèves. En Meuse, le Département intervient par le biais du Plan numérique éducatif dans les collèges publics et les cités scolaires.

La technologie au service des apprentissages

Le Plan numérique éducatif 2021/2023 placera l'Espace Numérique de Travail (ENT), pour faciliter le lien à distance famille – collèges, les infrastructures, les usages et l'écoresponsabilité au cœur de sa démarche. Citons quelques axes de développement ciblés. Du côté des infrastructures, le remplacement des stations obsolètes, la refonte de la

téléphonie et du matériel lié et la stabilisation des débits pour tous les collèges sont au programme. Une réflexion sur les usages sera aussi menée pour favoriser le développement du travail collaboratif dans les salles de classe. Enfin, au regard du volet environnemental du plan, l'accent sera mis sur une politique d'achat responsable pour les équipements informatiques ou encore une gestion du cycle de seconde vie du matériel remplacé.

Un travail de fond mené depuis plusieurs années

Cet acte II du Plan numérique éducatif s'inscrit totalement dans la continuité du précédent. D'importants chantiers avaient été initiés et sont en cours de déploiement. Cela concerne notamment la poursuite des travaux pour l'acheminement du très haut débit dans les établissements, l'équipement des collèges en matériel numérique, le remplacement des cœurs de réseaux et des serveurs pédagogiques ou encore la mise en œuvre d'expériences départementales permettant le développement des usages et des pratiques numériques, notamment en EPS et en sciences.

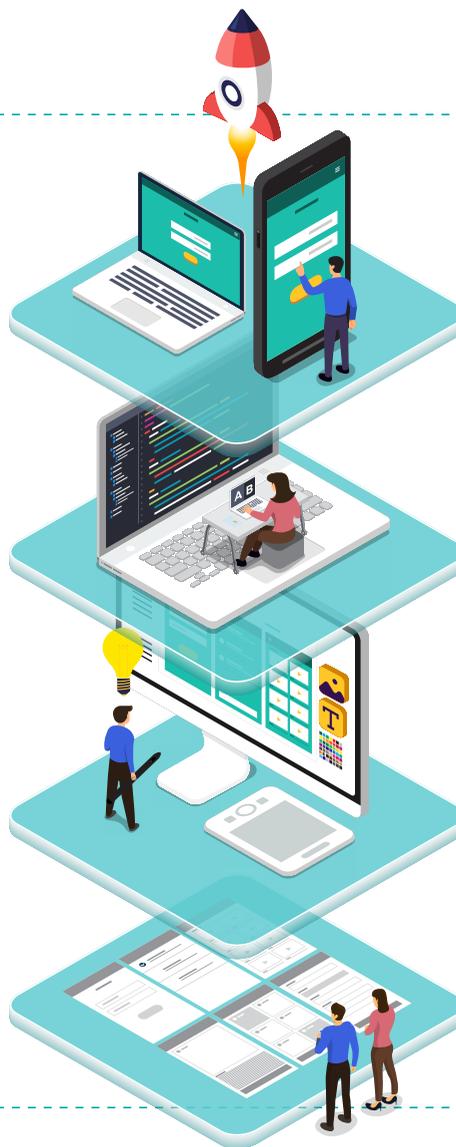
Le Plan numérique éducatif 2018-2020, ce sont :

Des projets finalisés

- **100% des collèges connectés à mon bureau numérique** (Espace Numérique de Travail).
- **Du matériel numérique au service de la pédagogie** (un ratio de 1 tablette pour 5 collégiens atteint en 2020 pour 1 550 tablettes déployées et actives, 600 vidéoprojecteurs interactifs, des imprimantes 3D et des scanners 3D pour les classes de technologie, etc.).
- **Une gestion raisonnée du cycle de seconde vie du matériel.**
- **L'organisation de rencontres ou d'évènements autour du numérique.**

Des projets en cours

- **Des expérimentations départementales au service d'usages innovants** (usage du numérique en EPS, mise à disposition de matériels EXAO pour une approche ludique des sciences).
- **Le renforcement de l'infrastructure réseau** (20 à 30 Mo de débit selon les établissements, expérimentation du Wifi au sein de deux établissements).

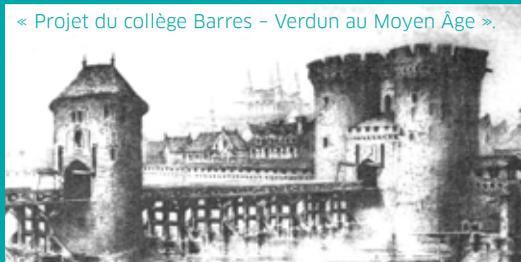


Zoom sur

Quand l'histoire rencontre le numérique

Dans le cadre de son Plan numérique éducatif visant à accompagner les collèges publics dans le développement des usages numériques et pédagogiques, le Département de la Meuse a engagé

« Projet du collège Barres - Verdun au Moyen Âge ».



une démarche permettant de faire découvrir aux collégiens l'univers des Systèmes de l'Information Géographique (SIG), de la cartographie et des outils associés. Le collège Maurice Barrès a ainsi été lauréat d'un appel à projet départemental pour son initiative innovante et transversale visant à réaliser une carte narrative localisant les vestiges de l'époque médiévale encore visibles à Verdun (cathédrale, musée de la Prinerie, manuscrits, etc.). Le but : rendre concret l'enseignement dispensé en classe. L'aventure prendra aussi la forme de visites sur différents sites médiévaux pour permettre aux élèves de récolter des informations de terrain qui seront mises en valeur de manière simple et ludique sur des supports interactifs et narratifs.

SERVICE CIVIQUE

LES JEUNES VOLONTAIRES

ENGAGÉS CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE DES SENIORS



Avec les programmes « Les Intergénéreux » et « Les Connectés », les jeunes Meusiens, accompagnés par l'association Unis-Cité, luttent contre l'isolement et aident à l'utilisation du numérique.

Unis-Cité, association nationale, accompagne 20 jeunes Meusiens en service civique sur les sites de Verdun et de Bar-le-Duc. Depuis octobre 2020, les volontaires, âgés de 16 à 25 ans, sont engagés sur différentes missions, notamment en direction des personnes âgées et du numérique. Tout d'abord, avec le programme « Les Intergénéreux », ils participent à créer du lien au sein des EHPAD, des Résidences Autonomie et à domicile, au travers d'ateliers collectifs ludiques, de sorties, de visites à domicile ou en structure. Puis avec « Les Connectés », les seniors sont accompagnés dans les usages du numérique (tablette, smartphone, etc.).



L'équipe Unis-Cité.

© Association UNIS-CITÉ

Un engagement solidaire

Ces programmes, soutenus par AG2R la Mondiale et Malakoff Humanis, sont mis en œuvre par l'intermédiaire du Département au titre de ses politiques en faveur de la jeunesse, de l'autonomie et du numérique. Divers

acteurs locaux sont également mobilisés pour déployer ces actions : ILCG (Instances Locales de Coordination Gérontologique), EHPAD, Résidences Autonomies, Clubs Seniors, Maisons de la Solidarité, etc. Ces actions transversales et concertées permettent de lutter efficacement

contre l'isolement et la fracture numérique des plus âgés tout en valorisant l'engagement des jeunes sur leur territoire. Un projet qui, particulièrement en cette période de crise sanitaire, a également permis de maintenir un lien entre les générations.

Unis-Cité, respectueux et intergénérationnel

Les volontaires en service civique sont encadrés par une équipe salariée (Delphine Strotz et Noémie Lombard) et préparent des activités à destination des seniors qui souhaitent bénéficier de moments de convivialité, mieux comprendre et utiliser les outils numériques. Toutes les interventions sont gratuites. N'hésitez pas à les contacter.

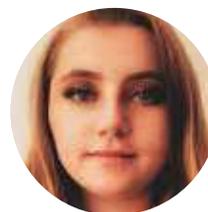
✉ intergenereux.uc55@gmail.com

✉ nlombard@uniscite.fr

☎ 06 25 47 73 95

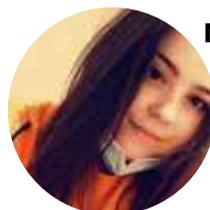
Wendy

« La mission en EHPAD se déroule très bien, j'ai hâte de pouvoir diversifier les activités afin d'en voir davantage. »



Manon

« Après mes études, je ne me voyais pas rester chez moi sans rien faire. Le service civique est pour moi une nouvelle aventure, durant laquelle je réalise des missions inédites et j'acquiers des connaissances supplémentaires ! »



Un résident d'un EHPAD

« J'ai apprécié la partie de dames avec Manon. Ça m'a fait plaisir de partager un moment avec une jeune fille et de lui apprendre certaines règles du jeu. En plus, j'ai gagné ! »

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

DIX ANS APRÈS LE DÉMÉNAGEMENT, OÙ EN EST-ON ?

Installées depuis 10 ans dans le bâtiment route d'Aulnois, les Archives départementales dressent leurs bilans autour de leurs missions phares : collecte, communication et valorisation.

La relance de la collecte

En février 2011, l'équipe des Archives départementales se préparait au déménagement de ses bureaux, mais aussi de 16 kilomètres linéaires de documents. Un travail colossal dont on dresse le bilan. Sa mission de collecte, essentielle, s'est matérialisée par la reprise de 60 000 boîtes d'archives et le rattrapage d'un arriéré de sept ans des versements et dépôts obligatoires des documents administratifs à conservation définitive. Citons les archives de l'hôpital de Verdun parmi les dépôts importants ou récemment, les documents de la Direction départementale des Territoires et de l'Inspection Académique, sans oublier la collecte numérique, un enjeu devenu majeur, et les documents d'origine privée.

Cap sur le numérique !

Les archives sont préservées pour une durée indéterminée pour des questions de droits ou des projets de recherche. Si plus de 720 lecteurs fréquentent au moins une fois par an la grande salle de lecture des Archives, la consultation numérique, avec environ 76 000 internautes, est le moyen plébiscité par le public. À l'autre bout du monde, on peut ainsi accéder à une multitude de documents (état civil, recensement de population, cadastre



Les Archives départementales.

© Archives départementales de la Meuse

napoléonien, registres matricules, presse ancienne, etc.). Cette offre numérique, constamment en accroissement, s'inscrit en parfaite complémentarité de l'accueil sur place, où le personnel oriente le public dans ses recherches.

La médiation culturelle, une priorité

Le bâtiment actuel a aussi permis d'amplifier la valorisation des documents

d'archives conservés. Grâce à un espace en partie dédié aux expositions, une salle de service éducatif permettant de recevoir les scolaires et des actions menées auprès d'un public varié et intergénérationnel, la médiation culturelle trouve tout son sens (ateliers Petits Ligier, animations auprès des mineurs, temps d'échanges dans les Ehpad). Alors, pour une recherche ou une animation culturelle, n'hésitez pas à pousser la porte des Archives départementales, institution administrative et culturelle au service de tous les Meusiens !

Les archives départementales en 2019, ce sont :

- **23 kilomètres** linéaires occupés.
- **720 lecteurs** ayant consulté 7 500 documents.
- **76 000 internautes** ayant consulté 2 500 000 pages.
- **450 recherches** par correspondance.
- Plus de **2 800 visiteurs** dont **1 400 scolaires** accueillis pour des ateliers et/ou des visites.



INFOS PRATIQUES

Archives départementales de la Meuse
26 route d'Aulnois - BP 50532
55012 Bar-le-Duc Cedex
☎ 03 29 79 01 89
✉ archives@meuse.fr
🌐 archives.meuse.fr
📍 @archives.meuse

EXPOSITION

LES VILLAGES MEUSIENS À L'HONNEUR

Avec *Vernaculaire extraordinaire, le patrimoine rural meusien, XVIII^e siècle - 1914*, le public est invité à se plonger au cœur de l'architecture et de l'histoire des villages de notre territoire.

Après l'exposition consacrée à deux siècles d'écoles dans le département en 2019, la nouvelle exposition annuelle des Archives départementales propose cette fois-ci une vision singulière de notre patrimoine. Réalisée en partenariat avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), elle s'intéresse aux constructions vernaculaires, c'est-à-dire au patrimoine caractéristique de la Meuse. L'exposition met ainsi en lumière les éléments dits du « petit patrimoine » de notre territoire, construits entre la fin du XVIII^e siècle et la Première Guerre mondiale.

Retour à la vie d'antan

D'abord consacrée à l'implantation des villages meusiens et à leur organisation, l'exposition aborde ensuite plus concrètement la question

de la maison lorraine. Qu'est-ce qu'un usoir ? Comment nos prédécesseurs vivaient-ils dans les maisons que nous occupons encore aujourd'hui ? Voici quelques éléments auxquels vous trouverez des réponses. Enfin, il est question de ces édifices construits pour répondre aux besoins de chacun ou à l'autonomie villageoise : mairies, écoles, églises, cimetières, fontaines et lavoirs, mais aussi commerces et industries.

Une exposition, deux présentations

Présentée dans un premier temps au Musée de la Bière de Stenay avec des documents illustrant spécifiquement le patrimoine rural du nord meusien, l'exposition *Vernaculaire extraordinaire* sera également visible à Bar-le-Duc, accompagnée d'autres archives relatives cette fois au sud



Mairie de Chauvency-Saint-Hubert, 1866. ADM, cote 114 Fi 971

du département. C'est la première fois qu'une exposition entière des Archives départementales, avec les documents originaux, est installée à Stenay. L'objectif est de permettre au plus grand nombre de Meusiens de la visiter !



© Mission Histoire - CD55

Plan cadastral du village de Brandeville, 1839. Exemple de village tas. ADM, cote 139 Fi 36

DU 3 AVRIL AU 31 OCTOBRE 2021

L'HISTOIRE POIGNANTE DES PUPILLES DE L'ÉTAT MEUSIENS

Avec « Les enfants du Clos – La Fondation Poincaré : 1947-1981 », retrouvez une évocation du quotidien de plus d'une centaine de pupilles de l'État. Un témoignage de l'évolution de la prise en charge des enfants défavorisés jusqu'à nos jours.

Jusqu'au 31 octobre 2021, au musée Raymond Poincaré à Sampigny, vous avez l'opportunité d'assister à une exposition chargée d'émotions. Ces lieux ont abrité, ce que l'on appelait par le passé, un orphelinat de garçons. Henriette et Raymond Poincaré avait souhaité, qu'après leur mort, leur demeure de Sampigny « accueille des orphelins de pères et de mères, nés en Meuse, de parents peu fortunés », afin de leur assurer un meilleur avenir. Dès 1947, leur vœu s'est réalisé. Le Clos est d'abord devenu un foyer d'excellence pour pupilles de l'État de l'Assistance publique, considérés comme méritants.

Une évocation réaliste et touchante

Dans les années 1960, la Fondation Poincaré s'est transformée en école de perfectionnement avec internat pour des enfants de la D.D.A.S.S. Le journal scolaire dépeint la vie des jeunes garçons au Clos. Une ambiance chaleureuse et familiale transpire de ces écrits. La Fondation a fermé ses portes en 1981. Près de 140 pupilles ont passé une ou plusieurs années à Sampigny. Qui étaient-ils ? Quel était leur quotidien ? Cette exposition propose de retracer leur histoire, intimement liée à celle du Département de la Meuse. Elle réunit des archives de l'administration publique, en regard des témoignages des anciens pupilles. Venez découvrir cette histoire au travers d'une muséographie remaniée pour l'occasion !



INFOS PRATIQUES

Musée Raymond Poincaré
Clos Raymond Poincaré
55300 Sampigny
Tél. : 03 29 90 70 50
Mail : cdmm@meuse.fr
Site web : musees-meuse.fr
Facebook : Musée Raymond Poincaré
Entrée gratuite

Les animations proposées tout au long de l'année seront à consulter sur le site internet, leur annulation à la dernière minute pour raison sanitaire étant possible.

JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE 2021

De Soie et d'Or, textiles sacrés en Meuse, XVII^e-XIX^e siècles

Présentée une première fois en 2004, cette exposition permet de découvrir des ornements liturgiques restaurés (chasubles, dalmatiques, chapes) des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles. Chefs-d'œuvre techniques, ces textiles sacrés portent souvent des décors riches d'éléments végétaux, de scènes et de symboles religieux.

INFOS PRATIQUES

Exposition au musée d'art sacré de Saint-Mihiel



Rose-Marie Crespin - « En place 2 » - collage de papiers magazines à plat et soulevés - 2019

DU 3 AVRIL AU 31 OCTOBRE 2021

Rose-Marie Crespin, La chambre perméable

La démarche de l'artiste se construit par une succession de tentatives d'approcher ce qui a été. C'est à dire cette notion nébuleuse, d'une extrême fragilité que représentent les images mentales qui filtrent, remanient, métamorphosent constamment la perception d'une réalité. Rose-Marie Crespin privilégie des gestes simples et répétés pour construire imperceptiblement avec une matière choisie (fil, papier, colle, porcelaine, éléments naturels).

INFOS PRATIQUES

Exposition au musée de la céramique et de l'ivoire de Commercy

BUDGET

SUR 100 € DE DÉPENSES VOICI COMMENT LE DÉPARTEMENT DE

4,86 €

Pour le
remboursement
de la dette



55,70 €

Pour les dépenses
de solidarité :

Dont 12,98 € pour le Revenu de Solidarité Active (RSA), 9,74 € pour l'aide aux Personnes handicapées, 2,42 € pour les Personnes âgées ou dépendantes et 7,92 € pour l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). S'ajoutent 15,85 € pour l'aide à l'enfance et aux familles, et 6,78 € pour les autres interventions sociales.



5,11 €

Pour l'éducation

Gestion des collèges :
construction et entretien
des bâtiments, cantines,
aides à des projets
pédagogiques.



2,32 €

Pour l'aménagement
du territoire et de
l'environnement

Ce qui inclut le développement et la solidarité territoriale, le service de l'eau, le logement et la protection de l'environnement.



2,12 €

Attractivité du
territoire et tourisme



LA MEUSE EMPLOIE VOTRE ARGENT

14,86 €

Pour les déplacements

Dont 12,47 € en faveur des infrastructures routières. 2,39 € sont reversés au titre du transfert de la compétence transports à la Région.



3,41 €

Pour la culture, la jeunesse et le sport



2,74 €

Pour la protection civile

Ce qui inclut principalement l'apport du Département pour le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).



8,87 €

Pour les services généraux

Ce qui inclut l'entretien des bâtiments administratifs, l'informatique, la gestion de l'administration, la communication, les achats publics...



BUDGET PARTICIPATIF

UN SUCCÈS POUR « MA FAMEUSE IDÉE »

La première édition du Budget participatif 2020 a connu un réel engouement auprès des Meusiens. La mobilisation a été importante, et la diversité des projets, plus que remarquable. Décryptage.

Vous avez été très nombreux à avoir participé à la démarche de démocratie participative « Ma Fameuse Idée », initiée par le Département de la Meuse. Les différentes étapes du premier Budget participatif meusien ont été franchies. Vous avez coconstruit le règlement, déposé des idées, valorisé vos projets et voté pour élire les projets de vos choix. Les jeunes se sont également particulièrement investis et ont fait preuve d'un bel engagement citoyen. L'environnement et le cadre de vie, la solidarité et la cohésion sociale ainsi que le tourisme, la culture et le patrimoine ont constitué les thèmes sur lesquels vous vous êtes principalement mobilisés. Sur l'ensemble de notre territoire, de nombreux projets citoyens sont

lauréats. Une enveloppe d'un million d'euros va permettre de financer les investissements correspondants. Place désormais à leur concrétisation qui confortera notamment l'attractivité du Département et le bien vivre ensemble. Nous vous présentons ici quelques projets plus en détail, puis dressons la liste complète des lauréats 2020. Une belle initiative qui ne demande qu'à se renouveler dans les années à venir !



« Les jeunes ont défendu avec force leur projet »

**FLORENT RENAUDIN,
MAIRE DE BRILLON-EN-BARROIS**

Notre village est traversé par une route départementale (environ 5 000 véhicules par jour). Dans le cadre de la réalisation de travaux de requalification urbaine, le Conseil municipal des enfants a émis l'idée d'y ajouter la création de passages piétons lumineux en divers endroits de la commune afin de casser la circulation et faire ralentir les automobilistes. Cette idée a été déposée dans le cadre du Budget participatif et a été sélectionnée. C'est une belle réussite pour ces jeunes qui ont défendu avec force cette initiative, plébiscitée par près de 900 votes.

« Bénéfique pour la sécurité des piétons »

**Arthur Glacet, membre du Conseil municipal
des enfants de Brillon-en-Barrois**

J'ai pensé à cette idée de passage piéton lumineux car j'avais vu que cela se faisait dans d'autres communes. L'objectif étant de faire ralentir les véhicules. C'était une idée tout à fait adaptée à la situation du village. M. le maire nous a parlé de « Ma Fameuse Idée » et nous avons tenté notre chance car c'est un projet assez coûteux pour une petite commune. Nous avons fait de la publicité pour notre projet au sein du village, de nos proches, de nos amis et nos familles. Nous sommes contents que le projet fasse partie des lauréats. Ce sera bénéfique pour la sécurité des piétons.



“

*Un projet d'envergure de développement touristique »***Olivier Henry,**

Président de l'Étoile de Montmédy, Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

Depuis 2020, nous sommes propriétaires d'un site de quatre plans d'eau à Damvillers. Nous avons entamé des travaux d'envergure d'aménagement de développement touristique sur le site. « Ma Fameuse Idée » est une initiative qui est arrivée à point nommé pour compléter les aménagements avec une installation d'accueil au public. Il s'agira de recevoir les pêcheurs

et leurs proches, les scolaires avec des tables de pique-nique, des barbecues, des toilettes sèches accessibles à tous et un kiosque. Pour ces travaux, nous tenions à faire appel à des entreprises locales afin que le territoire bénéficie des retombées économiques. Une action pédagogique, sous forme de travaux pratiques, avec l'école MFR a été menée sur le site également.



Liste des lauréats du Budget participatif 2020 LAURÉATS JEUNE (13 PROJETS)

Jeune « Éducation et jeunesse »

- 1-484 > **Projet écologique au collège Alfred Kastler / 5 000 €**
- 1-205 > **Aménagement de la cour du collège de Thierville en deux espaces / 9 795 €**
- 1-172 > **Aménagement de la cour du collège Les Cuvelles à Vaucouleurs / 15 000 €**

Jeune « Mobilité et sécurité »

- 1-48 > **Un passage piéton lumineux à Brillon-en-Barrois / 9 582 €**

Jeune « Société »

- 1-578 > **La boîte pour filles / 400 €**

Jeune « Solidarité et cohésion sociale »

- 1-223 > **APEROSE, la vie en rose à la MFR de Stenay / 28 000 €**

Jeune « Sports et loisirs »

- 1-382 > **Un Escape Game itinérant / 46 987 €**
- 1-507 > **Organiser un cadre de vie dans le foyer de l'ASC Charny / 4 794 €**
- 1-408 > **Un terrain de Street Workout pour Varennes-en-Argonne / 10 000 €**
- 1-76 > **Des vestiaires écologiques à Mangiennes / 17 021 €**
- 1-263 > **Créer une ambiance festive autour de l'événementiel / 4 092 €**
- 1-513 > **Une tyrolienne sur la place de Corniéville / 8 000 €**

Jeune « Tourisme, culture et patrimoine »

- 1-79 > **Restauration d'une voiture voyageurs pour la Voie Sacrée ferroviaire / 15 920 €**



« MA FAMEUSE IDÉE »,
EN CHIFFRES C'EST :

565

idées déposées

159

idées soumises au vote

18 175

votants

65%

de votes numériques

38

idées lauréates dont

13

idées jeunes

1 000 000 €

avec un montant moyen de
subvention par projet
de **26 385,20 €**



Liste des lauréats du Budget participatif 2020 LAURÉATS GÉNÉRAL (25 PROJETS)

« Environnement et cadre de vie »

- 1-379 > Créer des jardins partagés en permaculture à l'EPL Agro de Bar-le-Duc / 4 426 €
- 1-155 > De nouveaux équipements à la ballastière de Damvillers / 50 000 €

« Mobilité et sécurité »

- 1-158 > Un véhicule partagé pour la CODECOM Argonne-Meuse / 30 000 €
- 1-258 > Promenade et découverte pour tous / 43 265 €
- 1-605 > Un chemin pour apprécier l'environnement du golf de Combles / 50 000 €

« Numérique »

- 1-381 > Micro-folie, la culture par le numérique au cœur de la Meuse / 49 691 €

« Société »

- 1-610 > Un refuge nurserie pour chatons au cœur du Perthois / 50 000 €

« Solidarité et cohésion sociale »

- 1-384 > Monter un Repair Café à Bar-le-Duc / 3 072 €
- 1-430 > Un véhicule frigorifique pour le Secours Populaire / 48 960 €
- 1-397 > « Mieux vivre » au Centre hospitalier de Commercy / 33 120 €
- 1-441 > Incroyables rencontres à la MFR de Stenay / 50 000 €

- 1-307 > Un minibus pour les déplacements des sapeurs-pompiers / 28 994 €

- 1-368 > Pontons de pêche pour handicapés / 11 698 €

- 1-232 > Un café solidaire à Haudiomont / 17 247 €

- 1-414 > Animation musicale pour l'EHPAD et l'unité Alzheimer de Ligny-en-Barrois / 18 463 €

- 1-148 > Un véhicule pour transporter les personnes à mobilité réduite / 33 847 €

- 1-312 > De la musique au sein de l'EHPAD d'Argonne / 14 836 €

- 1-422 > Un SOLIDARIT-POP pour les citoyens démunis / 49 800 €

« Sports et loisirs »

- 1-252 > Aménagement de sanitaires et d'un espace nettoyage VTT sur la zone de loisirs de l'aérodrome Verdun Sommedieu Le Rozelier / 49 756 €

- 1-256 > 3 maisons ambulantes pour nos manifestations / 49 950 €

- 1-259 > Un manège ambulante sur le territoire de l'Aire à l'Argonne / 24 000 €

« Tourisme, culture et patrimoine »

- 1-551 > Réalisation d'un chemin long de la Saulx, pour valoriser le patrimoine / 24 000 €

- 1-296 > Une passerelle pour relier la voie verte aux grottes de la Falouse / 49 990 €

- 1-447 > Le Tacot-Son / 19 000 €

- 1-130 > L'Aérodrome de Bar-le-Duc / Les Hauts de Chée vous reçoit 5 sur 5 / 49 446 €



TRAVAUX

CENTRES D'EXPLOITATION ROUTIERS UNE GRANDE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Dans le cadre de la modernisation des Agences Départementales d'Aménagement (ADA), le Département procède à des travaux d'envergure sur ses sites d'Étain et de Void-Vacon. Le but : améliorer les conditions de travail des agents tout en signant son ambition en termes de maîtrise de la dépense énergétique de son patrimoine bâti.

En 2019, le Département a conclu, dans la continuité de l'expérimentation nationale E+/C- (bâtiments à énergie positive et carbone négatif), deux marchés de maîtrise d'œuvre pour mener à bien un programme de travaux sur deux de ses centres d'exploitation routiers, à Étain et à Void-Vacon. L'enjeu de cette démarche est de limiter l'impact environnemental de la construction tant en phase travaux que dans l'exploitation sur l'ensemble du cycle de vie de la construction. D'un montant total de 2,9 millions d'euros, ces deux opérations exemplaires, menées en concertation avec les équipes en place, sont l'illustration de l'engagement du Département dans la maîtrise des consommations d'énergie et la réduction des rejets de gaz à effet de serre de son patrimoine bâti. À titre d'exemple, les deux sites verront l'utilisation de matériaux biosourcés



Centre d'exploitation d'Étain.

© Groupe Acanthe architectes

pour une isolation renforcée. Grande première pour un bâtiment départemental : le site de Void-Vacon accueillera une chaufferie biomasse.

Concilier confort de travail et faible empreinte écologique

Opérationnels pour la campagne de viabilité hivernale 2021, les nouveaux centres d'exploitation

routiers seront des lieux ressources d'importance dans le cadre de l'entretien du réseau départemental. Une construction neuve, prévue à Void-Vacon, regroupera les centres de Commercy, Void-Vacon et Vaucouleurs. Quant au site d'Étain, il fera l'objet d'une extension et d'une réhabilitation. Deux chantiers d'envergure, majoritairement réalisés par des entreprises locales, participant à la relance économique dans le contexte sanitaire actuel. Le site de Void-Vacon accueillera un bâtiment de 960 m² (bureaux, vestiaires, salle de réunion et de restauration, atelier, annexes et garages), un abri à sel d'une capacité de 600 tonnes ainsi que son quai de chargement, des boîtes de stockage pour matériaux, ainsi que les aires de lavage, stationnement et circulation appropriées. Du côté du centre d'Étain, en lieu et place d'un des bâtiments existants, une nouvelle construction de 220 m² sera réalisée.



Centre d'exploitation de Void-Vacon.

© Groupe Acanthe architectes

MÉMOIRE

LE BOIS DES CAURES : UN SITE « VIVANT » GRÂCE AUX JEUNES !

Le lieu est un exemple d'espace mémoriel dédié à la jeunesse, qui a été le théâtre de nombreuses démarches pédagogiques dont une belle action de reboisement. Un exemple de transmission du devoir de mémoire.

Le bois des Caures est le lieu de violents combats lors du déclenchement de la bataille de Verdun le 21 février 1916. Ce site emblématique a été le théâtre de nombreux événements durant les commémorations du centième anniversaire de la bataille. Tout d'abord, le site a été classé zone de mémoire et dispose ainsi d'une signalétique adaptée et de supports historiques, à l'attention de tous les visiteurs. Rappelons que les lieux sont uniques et ont été durablement impactés par les effets des combats. Sa forêt majestueuse est aujourd'hui labellisée « Forêt d'Exception » et s'inscrit comme une véritable école de réflexion alliant histoire et environnement, que les nouvelles générations ont su s'approprier et investir en participant notamment à plusieurs replantations.

Quand le devoir de mémoire germe dans les esprits

En effet, en février 2020, lors de la cérémonie du 104^e anniversaire du déclenchement de la bataille de Verdun, plusieurs



© Mission Histoire - CD55



Bois des Caures - novembre 2020.

© Mission Histoire - CD55

opérations de replantation ont été menées, en lien avec divers acteurs comme l'Office National des Forêts, le Conseil Départemental ou encore l'Association de Sauvegarde du Champ de Bataille. Un travail de concert pour faire du lieu un véritable sanctuaire à préserver pour les générations futures. Pendant trois jours, les replantations ont consisté notamment à remplacer d'imposants thuyas qui donnaient de la solennité à l'allée menant à la stèle rappelant le lieu du décès du colonel Driant. Puis, les jeunes et les associations ont participé à la replantation de 250 sapins dans l'environnement du monument, tous géolocalisés et individualisés comme témoignage à porter pour les générations à venir.

Une histoire à transmettre à l'infini

Ces journées ont grandement témoigné de l'importance que la jeunesse accorde à ce genre d'action d'intérêt général avec un aspect environnemental fort. Les participants se sont beaucoup intéressés au site du bois des Caures et aux notions de citoyenneté. De nombreux jeunes présents ont profité de ces instants pour s'approprier l'histoire du déclenchement de la bataille de Verdun, du colonel Driant et au final du territoire. Cette jeunesse, qui porte l'avenir, s'est montrée enthousiaste pour contribuer à son niveau à la préservation de ce sanctuaire et à la régénérescence de la forêt. C'est à elle désormais, guidée par divers partenaires, d'assurer au fil des années le portage de l'histoire.

TOURISME

DES CHÈQUES CADEAUX POUR SOUTENIR LA FILIÈRE

Avec le soutien financier du Conseil départemental de la Meuse, Meuse Attractivité a choisi de s'appuyer sur la solution de chèques cadeaux, développée par la start-up meusienne Beegift, afin d'accompagner la relance de l'activité économique et touristique du territoire.

Dans le cadre de cette opération, qui s'inscrit en cohérence avec les orientations du schéma départemental de développement touristique 2017-2021, plus de 600 prestataires touristiques meusiens (hébergements, restaurants, musées, activités de loisirs, produits du terroir, artisans d'art, guides et offices de tourisme, magasins cyclo, etc.) ont été sollicités par l'agence Meuse Attractivité. 1 000 chèques cadeaux d'une valeur de 55 euros ont été mis en jeu via un système de grattage numérique, proposé sur la page Facebook et sur le site de Meuse Attractivité. Durant la période du 4 au 31 décembre 2020, 37 chèques cadeaux ont ainsi été offerts tous les jours de façon aléatoire. Très appréciée par les internautes, Meusiens et extérieurs au département, l'opération a mobilisé pas moins de 1 000 participants quotidiennement.

Il est encore temps d'en profiter !

Vous êtes prestataire touristique ? Il vous est encore possible de bénéficier de ce plan de relance spécial « Tourisme ». En effet, les gagnants peuvent dépenser leurs chèques cadeaux, jusqu'au 31 août 2021, chez tous les partenaires de l'opération inscrits sur la plateforme beegift.fr. Pour s'inscrire, il suffit de créer gratuitement votre compte sur le site web www.beegift.fr/inscription.php?ref=la-meuse.



En résumé : un partenariat gagnant-gagnant entre les professionnels du tourisme, le Département de la Meuse et une start-up meusienne, offrant des bénéfices directs aux habitants et aux touristes, et participant à la relance nécessaire de l'activité économique et touristique de notre territoire.

Pour toutes informations complémentaires Meuse Attractivité

- Tél. : 03 29 45 78 40
- Mail : jeux@lameuse.fr
- Site web : www.lameuse.fr

Lydia Solastiouk

L'ART ET LA MANIÈRE

Restauratrice d'œuvres peintes, côté pile, et artiste, côté face, cette Meusienne allie à son activité ses diverses passions : l'histoire, l'art, la technique et la science. L'atelier Au Temps du Chevalet vous ouvre ses portes !

Une vocation comme une évidence. Depuis sa plus tendre enfance, Lydia Solastiouk a toujours aimé dessiner. Baignant dans le milieu de l'art, en accompagnant ses parents à des expositions, elle se voyait déjà artiste ! « *Il était hors de question de faire un métier qui ne me plaisait pas. Je voulais exercer un métier manuel, en rapport avec l'art, l'histoire et la science. J'ai rencontré les métiers de la restauration d'œuvres d'art et j'ai adoré cet univers. En plus de mon atelier de restauration, j'ai aussi une galerie d'art où je peux explorer ma créativité.* » Après un baccalauréat scientifique, Lydia se lance dans un master II de conservateur-restaurateur à l'école de Condé à Paris. Une fois son diplôme en poche, elle crée son propre atelier, Au Temps du Chevalet, à Sivry-la-Perche. En 2019, elle s'installe à Verdun, rue des Rouyers. Depuis ses débuts dans ce métier d'art, elle a notamment eu l'opportunité de travailler sur des œuvres issues du musée national d'histoire et d'art du Luxembourg, du Département de la Meuse, de la Mission Histoire et de nombreuses églises.

Un travail d'orfèvre

La restauration d'œuvres d'art, c'est un métier technique et un véritable travail d'artisan : « *Il faut faire en sorte que la peinture originale soit conservée au maximum, qu'on puisse la transmettre aux générations futures. On traite la surface du tableau et le support, toile ou bois. Nettoyage, réintégration de couche picturale, reprise de*



déchirures... C'est une variété de techniques et de compétences. » Au quotidien, Lydia est amenée à travailler pour des particuliers, des collectivités, des associations, des galeristes, des musées ou encore des marchands d'art. Mais, quel que soit l'univers ou la taille du tableau, le travail reste le même. La différence va résider dans le challenge, qui est à chaque fois unique. Parfois, des difficultés vont apparaître là où on ne les attend pas. « *Les problématiques arrivent en cours de traitement. Il faut s'adapter, être inventive, créative et trouver des solutions. C'est un métier passionnant !* » Une constante toutefois : être dans le minimalisme, savoir doser et s'assurer que l'original soit toujours mis en valeur. C'est aussi une tâche de concessions, entre ce que

le tableau nécessite et les attentes du client. L'important demeure la cohérence de la démarche.

La vie en couleurs

Restaurer un tableau représente toujours un risque puisqu'on utilise des produits chimiques qui peuvent potentiellement solubiliser la peinture. On prend garde à faire des tests sur des zones clés et identifier en amont les matériaux en présence et à bien étudier le tableau. Tout est réfléchi : « *Lorsqu'on voit réapparaître des couleurs disparues, la satisfaction est immense. On travaille parfois sur des œuvres majestueuses, c'est un réel plaisir.* » Une fois par semaine, Lydia enfle sa casquette d'artiste et devient Elka. Sa spécialité : le portrait. Autodidacte, elle a appris à dessiner étant adolescente. Elle travaille en morcelant ses visages en facettes colorées, exprimant le fait que chaque humain est multiple, composé d'émotions diverses : « *Je suis guidée par la ligne et la couleur. Je travaille à partir de croquis, de photos ou de mon imagination. La beauté du monde m'inspire. On en a besoin car le quotidien n'est pas toujours rose ! J'aime faire ressortir les belles choses.* » Son style mêle habilement inspirations street-art et portrait classique issu des écoles françaises et italiennes. Sa dernière création : une bande dessinée reprenant un personnage créé lorsqu'elle était petite, intitulée « *Malice et Diox et le Mystère des Étoiles Perdues* ». Une nouvelle corde à son arc en forme de fil rouge, enfoui et ressurgi du passé comme un délicieux souvenir d'enfance !

AU TEMPS DU CHEVALET

35 rue des Rouyers
55100 Verdun

✉ contact@autempsduchevalet.fr

☎ 06 12 36 77 48 / 09 50 58 22 46

Du mardi au samedi

de 14h à 18h et sur rdv

🌐 Site web de l'atelier :
autempsduchevalet.fr

🌐 Site web de l'artiste : elka-art.fr

**EN 3 DATES****1989**

Naissance à Verdun.

2014

Diplômée de l'école de Condé à Paris du titre de conservateur-restaurateur reconnu de niveau II par l'État et création de l'atelier Au Temps du Chevalet.

2019

Installation de l'atelier au centre-ville de Verdun.

TU ES
ÉTUDIANT
BOURSIER ?

TU ES
MEUSIEN ?



**DEMANDE TON AIDE DE 120 €
SUR MEUSE.FR**



*Aide exceptionnelle calculée en complément du dispositif CROUS. Prise en charge de l'euro restant pour 60 jours, soit 120 €. Montant forfaitaire, réservé aux étudiants boursiers ayant un foyer fiscal en Meuse. Attribution : modalités sur le site meuse.fr. Date limite d'inscription : 31 août 2021.